

Programme pluriannuel de la statistique fédérale

pour les années 1999 à 2003



Die vom Bundesamt für Statistik (BFS)
herausgegebene Reihe «Statistik der Schweiz»
gliedert sich in folgende Fachbereiche:

La série «Statistique de la Suisse» publiée
par l'Office fédéral de la statistique (OFS) couvre
les domaines suivants:

0	Bereichsübergreifende Themen	0	Thèmes généraux
1	Bevölkerung	1	Population
2	Raum und Umwelt	2	Espace et environnement
3	Erwerbsleben	3	Emploi et vie active
4	Volkswirtschaftliche Gesamtrechnungen	4	Comptes nationaux
5	Preise	5	Prix
6	Produktion, Handel und Verbrauch	6	Production, commerce et consommation
7	Land- und Forstwirtschaft	7	Agriculture et sylviculture
8	Energie	8	Energie
9	Bau- und Wohnungswesen	9	Construction et logement
10	Tourismus	10	Tourisme
11	Verkehr und Nachrichtenwesen	11	Transports et communications
12	Geld, Finanzmärkte und Banken	12	Monnaie, marchés financiers et banques
13	Soziale Sicherheit und Versicherungen	13	Sécurité sociale et assurances
14	Gesundheit	14	Santé
15	Bildung und Wissenschaft	15	Education et science
16	Kultur, Lebensbedingungen und Sport	16	Culture, conditions de vie et sport
17	Politik	17	Politique
18	Öffentliche Finanzen	18	Finances publiques
19	Rechtspflege	19	Droit et justice

Programme pluriannuel de la statistique fédérale

pour les années 1999 à 2003

Editeur

Office fédéral de la statistique



Office fédéral de la statistique
Bundesamt für Statistik
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica

Neuchâtel, 2000

Complément d'information: Felix Herzig, OFS, tél. 032 713 60 06
Diffusion: Office fédéral de la statistique
CH-2010 Neuchâtel
Tél. 032 713 60 60 / Fax 032 713 60 61
Numéro de commande: 192-0300
Prix: 10 francs
Série: Statistique de la Suisse
Domaine: 0 Thèmes généraux
Langue du texte original: Allemand
Traduction: Service de traduction de l'OFS
Graphique: Roland Hirter, Berne
Layout: OFS
Copyright: OFS, Neuchâtel 2000
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.
ISBN: 3-303-00205-3

Table des matières

1. Condensé	4
2. La statistique: une source d'informations pour une société moderne et démocratique	5
3. Infrastructure	6
4. Loi sur la statistique fédérale et programme pluriannuel	7
5. Du premier au deuxième programme pluriannuel	9
6. Evaluation du programme pluriannuel des années 1995 à 1999	11
7. Objectifs généraux de la statistique fédérale pour les années 1999 à 2003	14
8. Données régionalisées	21
9. Ressources financières	24
Annexe 1	27
Annexe 2	29
Annexe 3	69

1 Condensé

Des informations pertinentes, fiables et actuelles sont indispensables au bon fonctionnement de notre société moderne, démocratique, pluraliste, et de surcroît en mutation permanente. La statistique publique apporte une contribution essentielle sur ce plan.

Le programme pluriannuel de la statistique pour les années 1999 à 2003, deuxième du genre, constitue un instrument fort approprié pour planifier la production d'informations statistiques de la Confédération. Il fournit un aperçu des activités statistiques, des priorités et des projets ajournés ou abandonnés.

L'évaluation du premier programme pluriannuel des années 1995 à 1999 révèle un bon résultat d'ensemble : à part quelques petits retards, presque toutes les activités courantes et la majorité des projets ont été menés à bien. Faute de ressources, toutefois, certains projets n'ont pas pu être réalisés, ou que partiellement. Par ailleurs, il reste encore à faire des progrès en matière de coordination des activités statistiques au sein de l'administration fédérale d'une part et entre la Confédération et les producteurs de statistique régionaux ou privés d'autre part.

Les objectifs généraux du nouveau programme pluriannuel 1999-2003 sont au nombre de cinq : ils prévoient d'axer les activités sur les utilisateurs, de développer l'observation statistique de la société, de donner la priorité à la production d'informations dans les domaines d'importance stratégique, de renforcer la politique de partenariat et de coordination avec les producteurs suisses et étrangers, enfin d'harmoniser et de coordonner les registres cantonaux et communaux et d'utiliser davantage les données administratives.

Vu l'existence, en Suisse aussi, de disparités régionales dans de nombreux domaines, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux, l'offre de données régionalisées au niveau cantonal, communal ou au niveau des grandes régions est appelée à jouer un rôle important dans la statistique publique.

Les ressources financières requises pour la période considérée sont en hausse au total de quelque 4,5% en termes nominaux. Cette hausse est toutefois exclusivement imputable aux dépenses de biens et services, les crédits de personnel ne variant pas. Il est cependant à noter que le prochain recensement fédéral de la population - RFP 2000 - sera financé séparément par un crédit d'engagement.

2 La statistique: une source d'informations pour une société moderne et démocratique

Les informations sont indispensables au bon fonctionnement d'une société moderne. Les particuliers, les décideurs du monde économique, les groupes d'intérêts, la science et d'autres milieux encore ont besoin à des titres très divers d'informations objectives et pluridisciplinaires. Il en va de même pour les décideurs politiques, qui doivent pouvoir se fonder sur des bases de décision les plus larges possible pour mettre en œuvre des objectifs et évaluer les résultats.

La statistique publique contribue de manière déterminante à satisfaire ces besoins d'information. Ses résultats décrivent l'état et l'évolution de la situation économique, démographique, sociale, spatiale et écologique en Suisse. Ils apportent une réponse à une foule de questions qui peuvent naître de circonstances données et, selon les besoins, ils peuvent encore être traités ultérieurement par des tiers.

La société actuelle vit de profondes mutations. En devenant de plus en plus complexe et différenciée, elle accroît le besoin d'information et de coordination. La globalisation des relations économiques, politiques et culturelles exige par ailleurs que ces informations aillent au-delà des frontières nationales et qu'elles soient comparables sur le plan international.

Dans la société ouverte et pluraliste qui est la nôtre, chaque citoyen et chaque citoyenne a droit à une information publique dans tous les domaines. Seule une telle information peut lui donner les moyens d'exercer, en toute connaissance de cause et en toute objectivité, les droits et les obligations que lui confère un Etat démocratique.

En politique, les chances d'appréhender correctement les problèmes et d'aboutir à un consensus lorsque des décisions doivent être prises sont en général plus grandes si les informations nécessaires sont disponibles. La statistique fournit à cet égard des données objectives, obtenues selon des méthodes scientifiques, pour analyser des problèmes politiques actuels. Ces données renseignent en outre sur l'évolution qui a conduit à une situation déterminée, elles indiquent quelles peuvent en être les causes et facilitent les comparaisons avec d'autres domaines, d'autres régions ou pays. Les données statistiques permettent enfin d'établir, sous forme de prévisions et de scénarios, les tendances probables vers lesquelles on s'orientera à l'avenir.

La production d'informations statistiques exige toutefois que l'on fixe des priorités. Ces informations ne peuvent pas dire tout sur tout. Elles doivent fournir l'essentiel, mais ne peuvent répondre à chaque désir particulier. La statistique fédérale est elle aussi tenue de ménager les finances de la Confédération. La conception de chaque statistique doit par conséquent obéir au principe suivant: fournir les informations demandées en limitant les coûts de relevé des producteurs de statistique et en allégeant au maximum la charge imposée aux personnes interrogées.

3 Infrastructure

La production d'informations statistiques doit satisfaire aux critères professionnels en vigueur de nos jours. Les résultats fournis doivent être représentatifs, fiables et actuels et présenter un haut degré de qualité. Tout en donnant une vue d'ensemble sur une question, ils permettent aussi d'obtenir des informations détaillées sur des points particuliers. L'autonomie et l'objectivité de la production statistique doivent être garanties par l'Etat démocratique. Pour cela, il faut que les producteurs de statistiques puissent travailler sur la base de critères scientifiques choisis en toute indépendance.

Une infrastructure moderne est indispensable à toute production statistique véritablement professionnelle. Par infrastructure, on entend ici d'une part les connaissances et le savoir-faire des producteurs et les méthodes scientifiques qu'ils doivent appliquer; d'autre part – et c'est indispensable – une structure informatique moderne et performante, qui puisse garantir en tant que facteur de production à part entière, la production statistique. En relation avec la réorganisation de l'informatique NOVE-IT, l'Office fédéral de la statistique (OFS) prévoit d'adapter son infrastructure informatique dans le cadre de la centralisation de ce service au sein du Département.

Prestataire d'information, la statistique fédérale est tenue de rendre ses résultats accessibles au public. L'OFS met à disposition les moyens nécessaires à une politique de diffusion moderne (Internet, accès à des banques de données en ligne, supports de données électroniques, etc.). Ces moyens peuvent aussi être utilisés par les autres producteurs de statistiques. L'OFS est également l'interlocuteur principal du public qui souhaite obtenir des informations sur la statistique publique. Les autres producteurs de la Confédération, des cantons et des communes sont appelés à jouer ce même rôle dans leurs domaines d'activité spécifiques.

4 Loi sur la statistique fédérale et programme pluriannuel

La loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF), entrée en vigueur le 1^{er} août 1993 conjointement avec les quatre ordonnances d'application¹⁾, donne à la statistique fédérale – et en particulier à l'Office fédéral de la statistique – une base légale moderne, qui soutient la comparaison internationale. Les Chambres fédérales ont en outre approuvé le 26 juin 1998 la révision totale de la loi sur le recensement de la population. Enfin, le peuple et les cantons ont accepté le 18 avril 1999 la révision totale de la Constitution fédérale, et du même coup un article spécial sur la statistique (art. 65). Pour la première fois depuis la création de l'Etat fédéral, l'activité statistique de la Confédération a ainsi une base constitutionnelle.

La loi sur la statistique fédérale est une loi-cadre. Elle ne contient donc pas la liste détaillée de toutes les activités et de tous les relevés statistiques; ces questions sont réglées par voie d'ordonnance. Premier producteur de statistiques de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) est l'organe central de la statistique publique suisse. La loi précitée le charge de coordonner l'ensemble de la statistique fédérale. Les doublons, les redondances, les incompatibilités sont à éviter. L'application de nomenclatures, de classifications et de définitions uniformes doit rendre les informations statistiques comparables. L'art. 11 de la LSF règle par ailleurs la collaboration entre l'OFS et les autres producteurs de statistiques de la Confédération. La collecte des données doit en outre impliquer une charge minimale pour les personnes interrogées, l'utilisation de données administratives à des fins statistiques devant être privilégiée. Enfin, l'OFS se charge de coordonner les relations avec les organisations internationales et surnationales. Différents services statistiques de la Confédération coopèrent avec ces organisations. L'OFS entretient des contacts étroits avec EUROSTAT, l'Office Statistique des Communautés européennes, avec l'OCDE, l'ONU et nombre de ses agences spécialisées et régionales, ainsi qu'avec le Conseil de l'Europe à Strasbourg. Il a également des relations avec des associations faîtières internationales du secteur scientifique, telles que l'Institut international de statistique et ses sections ou l'Association internationale de recherches sur le revenu et la fortune, etc. Ces relations sont indispensables pour notre statistique fédérale, qui doit toujours rester en phase avec les travaux menés au niveau international.

La loi sur la statistique fédérale prévoit à l'article 9 l'établissement d'un programme pluriannuel, qui doit accompagner le programme de la législature du Conseil fédéral et être présenté aux Chambres fédérales. Ce programme pluriannuel, qui est élaboré sous la responsabilité de l'OFS et dont le présent exemplaire est le deuxième du genre, a pour objet de planifier l'ensemble des activités statistiques de la Confédération. Il renseigne sur les principales activités et les projets

¹⁾ - Ordonnance concernant l'organisation de la statistique fédérale
- Ordonnance concernant l'exécution des relevés fédéraux
- Ordonnance sur les émoluments pour les prestations de services statistiques des unités administratives fédérales
- Ordonnance sur le Registre des entreprises et des établissements

les plus importants de la statistique fédérale, sur les ressources financières et humaines que la Confédération doit investir pour les mener à bien et sur la future coopération internationale.

Une commission extraparlamentaire de la statistique fédérale, instituée par le Conseil fédéral, exerce le rôle d'organe consultatif et de conseil (art. 13 LSF). Elle conseille le Conseil fédéral et les producteurs de la statistique fédérale, en particulier lors de l'élaboration et de la mise en application du programme pluriannuel et sur toutes les questions liées à l'amélioration de la statistique publique. Cette commission réunit des représentants de la science et de l'économie privée, des partenaires sociaux, des cantons et des communes et des services de l'administration fédérale.

Deux organes contribuent à coordonner la statistique aux niveaux fédéral, cantonal et communal, notamment dans le cadre des consultations relatives au programme pluriannuel. Il s'agit d'une part de FEDESTAT, qui regroupe tous les producteurs de statistiques de la Confédération (soit une quarantaine) et d'autre part de REGIOSTAT, qui est chargé de coordonner la statistique régionale avec la statistique fédérale. En Suisse, 16 cantons et demi-cantons et cinq grandes villes possèdent un office de statistique.

L'OFS a par ailleurs constitué un certain nombre de groupes d'experts, qui l'assistent dans différents domaines. En 1999, ces groupes étaient au nombre de 10 et s'occupaient des domaines suivants: économie (3), formation (2), sécurité sociale, transports, santé, criminalité, environnement et énergie. Avec ces groupes d'experts, l'OFS possède des connaissances professionnelles immenses, implantées dans les hautes écoles, dans l'économie privée, les administrations des villes, des cantons et de la Confédération. Les groupes d'experts jouent aussi un rôle important lors de l'évaluation et de l'adaptation du programme pluriannuel.

La statistique fédérale est régie par des mesures très strictes de protection des données: les informations que la Confédération se procure par le biais de relevés statistiques ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques (toute exception à ce principe doit être réglée dans une loi). Le secret statistique exclut par conséquent que des données personnelles soient utilisées à des fins administratives ou pour prendre des mesures fiscales ou de contrôle.

5 Du premier au deuxième programme pluriannuel

Vu la grande diversité des questions à traiter par la statistique publique et la nécessité de fixer des priorités, il était indispensable de disposer d'un instrument de planification; ce fut chose faite avec le premier programme pluriannuel de la statistique établi pour les années 1995 à 1999. La pratique qui consistait à prendre des décisions ponctuelles et isolées a ainsi été abandonnée au profit de la mise en œuvre d'un programme statistique pluridisciplinaire de la Confédération. La planification des activités statistiques s'inscrit désormais dans un processus d'ensemble, équilibré et basé sur un large consensus.

L'avancement des travaux a été évalué chaque année et le programme pluriannuel a fait l'objet d'adaptations, dans le sens d'une planification continue, afin de tenir compte au mieux des nouvelles priorités politiques, eu égard aux ressources à disposition, et de décider des ajournements ou des abandons. La production statistique de base devait toutefois être maintenue.

Rétrospectivement, on peut dire que le programme présenté pour les années 1995 à 1999 était largement réaliste. A l'exception de quelques petits retards, presque toutes les activités courantes et la majorité des projets ont été exécutés. La marge de manœuvre était par ailleurs suffisante pour mettre en chantier de nouveaux projets, en particulier dans les domaines de l'environnement, de la sécurité sociale, de la formation et des conditions de vie. Ces travaux ont été rendus possibles par la suppression ou le report de quelques relevés et projets (en particulier dans la statistique agricole et la statistique des prix), l'exploitation de toutes les possibilités de rationalisation et le transfert interne de postes de travail (47 au total ces quatre dernières années au sein de l'OFS). Les efforts de coordination avec les cantons et d'autres services fédéraux ont en outre été renforcés en vue de libérer des ressources, et des cofinancements avec les cantons et l'économie privée ont été réalisés. Le programme 1995 à 1999 est évalué en détail dans le chapitre qui suit.

Les expériences faites avec le premier programme pluriannuel ont montré qu'il existait aussi certains obstacles à une utilisation optimale de cet instrument. Ainsi, le fait que, sur le plan technique, le programme quadriennal est approuvé par le Conseil fédéral et présenté au Parlement, mais que l'octroi des ressources financières et humaines est garanti dans le cadre du budget ordinaire annuel, complique la planification à moyen et long terme. L'attribution d'une enveloppe budgétaire pour toute la durée du programme pluriannuel faciliterait sensiblement la réalisation de ce dernier. Il s'avère également difficile d'inventorier et de contrôler les activités statistiques menées en dehors de l'Office fédéral de la statistique. Il peut en résulter une charge plus importante que prévue pour les entreprises (surtout pour les petites et moyennes entreprises) du fait des relevés statistiques, d'où des réclamations justifiées de la part des milieux concernés.

Malgré ces limites, le programme pluriannuel de la statistique s'est révélé être ces dernières années un instrument de planification indispensable et unanimement reconnu pour concevoir et diriger le système de la statistique fédérale. Pour les utilisateurs comme pour les fournisseurs de données, il constitue un document de travail fiable et mis à jour chaque année. Le présent programme, qui porte sur les années 1999 à 2003 a donc pu être établi en continuité avec le précédent. Il présente à nouveau les objectifs généraux de la statistique fédérale ainsi que les activités et les projets dans chaque domaine. A ce titre, il fournit aussi des éléments à la discussion qui porte, à l'heure actuelle, sur une organisation efficace de la statistique fédérale et sur une meilleure exploitation des synergies.

6 Evaluation du programme pluriannuel des années 1995 à 1999

L'évaluation du programme pluriannuel des années 1995 à 1999, dont nous présentons les résultats dans ce chapitre, s'est faite dans un premier temps à la fin de chaque année, avec un contrôle du degré de réalisation des différentes activités et l'adoption d'éventuels nouveaux projets qui s'avéraient nécessaires à court terme. Ces bilans ont été présentés entre autres à la Commission de la statistique fédérale qui les a examinés. Ont en outre été évaluées par les groupes d'experts concernés, lors de la révision de concepts statistiques, les méthodes utilisées jusque-là dans le but de les corriger si nécessaire.

Il a fallu en outre tenir compte du programme de la législature 1995 – 1999 sur lequel ledit programme pluriannuel a été aligné, il y a quatre ans. De manière générale, on peut dire que, dans toute une série de domaines statistiques importants pour les objectifs de la législature, des progrès majeurs ont été réalisés. C'est le cas en particulier des statistiques des transports, de l'énergie, de la formation et de la science, de la sécurité sociale et de la santé.

L'OFS a dressé le bilan final présenté ci-après sur la base des travaux que nous venons de mentionner.

Evaluation du point de vue des objectifs généraux

- Objectif n° 1: Consolidation du système statistique existant / Prise en considération sélective de nouveaux besoins d'information

Il a été possible d'assurer la production statistique de base et d'épurer régulièrement la gamme des statistiques produites. Les relevés spécifiquement mentionnés sous cet objectif (recensements des entreprises de 1995 et de 1998, enquête annuelle sur la population active, enquête sur les revenus et la consommation de 1998) ont été effectués. De même, les bases permettant de réaliser en l'an 2000 un recensement de la population avec utilisation des registres ont été établies et les travaux en vue de la création d'un Registre des bâtiments et des logements réalisés ou lancés. Ont encore été élaborés des scénarios démographiques (personnes actives non comprises) et des scénarios économiques. La réalisation du programme de révision des statistiques économiques n'a par contre été que partielle, à l'image de la consolidation et du développement des informations dans les domaines de la sécurité sociale, de la santé, de l'environnement et de la formation – et ceci malgré les progrès mentionnés. Enfin, les progrès faits sur le plan de la coordination des activités statistiques au sein de l'administration fédérale restent insuffisants.

- Objectif n° 2: Exploitation combinée des données existantes / Utilisation systématique de données administratives

Le développement et la consolidation des principaux comptes globaux et comptes satellites dans les domaines de l'économie nationale, de l'environnement, du marché du travail, de la sécurité sociale et de la formation / formation-emploi ont pu être en partie menés à bien. On n'a enregistré que des progrès ponctuels en ce qui concerne les mesures d'harmonisation et d'utilisation systématique des sources et des registres administratifs (en particulier AVS, taxe sur la valeur ajoutée, registres des habitants, réseaux d'observation et de mesure).

- Objectif n° 3: Prise en considération des structures fédéralistes / Développement des informations géocodées

La plupart des projets ont été réalisés : citons notamment l'intensification de la coopération avec les services de statistique des cantons et des communes (en particulier dans le cadre de REGIOSTAT), un inventaire des besoins régionaux en matière d'information statistique, la poursuite des activités de la banque de données STATINF et du système d'information géographique GEOSTAT, le géocodage des données des recensements de la population et des entreprises, ainsi que la définition de nouvelles unités géographiques. La banque de données sur les bâtiments n'a par contre pas vu le jour.

- Objectif n° 4: Application de normes statistiques internationales / Adaptation au système statistique européen

La Suisse a participé aux principales activités statistiques internationales. Il a été tenu compte des définitions et des méthodes en usage dans les autres pays et la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA), qui est eurocompatible, a été introduite. L'adaptation progressive du programme des relevés statistiques à celui de l'UE se fera seulement une fois que les accords bilatéraux seront entrés en vigueur.

- Objectif n° 5: Réorganisation de la statistique fédérale / Optimisation de l'utilisation des ressources

L'infrastructure informatique a été améliorée et consolidée. Les objectifs visés en matière de formation continue du personnel et de collaboration scientifique ont été atteints. Par contre, l'OFS n'a pas encore acquis une plus grande marge de manœuvre par le biais d'un mandat de prestations et d'une enveloppe budgétaire, un retard qui est dû à d'autres tâches stratégiques urgentes et aux incertitudes pesant à l'époque sur les conditions-cadre.

- Objectif n° 6: Communication d'informations ciblées /
Observation de la protection des données

Un concept de diffusion moderne a été élaboré et réalisé (publication électronique). Des améliorations ont été apportées à la communication de données individuelles et les contrats de protection des données ont été révisés. Les besoins spécifiques des utilisateurs ont été pris en compte de manière plus systématique, mais c'est là une tâche de tous les instants.

Evaluation par domaine

De manière générale, on peut dire qu'à quelques exceptions près, les activités courantes ont été menées conformément aux objectifs dans tous les domaines de la statistique. Il en va de même pour la majorité des projets prioritaires. Un certain nombre de projets, toutefois, n'ont pas pu être réalisés, ou alors seulement partiellement. Outre l'émergence de nouvelles priorités par suite des évolutions actuelles de la société, on peut citer au nombre des raisons principales:

- le manque de ressources (dans le cas, p. ex., de la révision de la statistique de l'état annuel de la population, de la mise à jour des scénarios de la population active, de la révision de l'indice des prix à la production et à l'importation, du système d'information sur l'économie forestière, de la révision de l'enquête sur les constructions, de la révision de la conception globale de la statistique des transports et des communications, de la révision de la statistique des transports publics, des comptes financiers, des scénarios de la prévoyance vieillesse, des comptes globaux de la sécurité sociale, du bilan formation-emploi, de la banque de données de la statistique culturelle) et
- des décisions politiques (système des données sur le sol, prix du sol).

L'annexe 1 fournit les principales informations à ce sujet.

7 Objectifs généraux de la statistique fédérale pour les années 1999 à 2003

Objectif n° 1: axer les activités sur les besoins des utilisateurs et acquérir une plus grande marge de manœuvre

La statistique fédérale et, en particulier, l'Office fédéral de la statistique (OFS) doivent faire l'objet d'une réorientation sur les plans organisationnel et institutionnel. La réorientation de la statistique fédérale découle de celle de l'OFS, organe central et principal producteur du système de la statistique suisse. Des bases de décision doivent être élaborées pour préparer la mise en place de la future structure d'organisation de l'OFS. Ladite réorientation implique la fourniture de produits et services statistiques répondant aux attentes des utilisateurs et présentés sous une forme attrayante. Conformément à son mandat d'information public, la statistique fédérale met à disposition des informations de base accessibles à tout un chacun. Une marge de manœuvre accrue et une politique de management dynamique doivent permettre d'adapter plus rapidement l'offre de produits aux besoins changeants des utilisateurs. L'allocation plus flexible des ressources et le recours à des outils de gestion et de management plus modernes doivent en même temps contribuer à accroître l'efficacité des prestations, compte tenu des conditions-cadre de l'administration fédérale. En vue de la réalisation de ces objectifs, il faudra clarifier les types de statut qui sont envisageables pour l'OFS.

Objectifs opérationnels:

- Réorientation des produits et des services statistiques dans le sens d'une approche qui soit davantage axée sur les utilisateurs afin de couvrir les besoins en statistiques de l'Etat et de la société.
- Introduction d'une stratégie de marché intégrée, reposant sur la coordination de la politique de produits, de la politique de marché, de la politique de prix et de la politique de diffusion afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs.
- Redéfinition de la politique de prix, concrétisée par une nouvelle réglementation des émoluments à réviser périodiquement.
- Réorientation de la politique de diffusion, par un recours accru aux technologies modernes de l'information et de la communication, en particulier à Internet.
- Analyse et évaluation du statut GMEB (gestion par mandat de prestations et enveloppe budgétaire) et d'autres statuts éventuels:
 - définition de standards de qualité applicables aux produits et aux services;
 - mise sur pied d'une comptabilité analytique;
 - analyse des processus de travail et des interfaces;
 - révision de la structure organisationnelle;
 - accompagnement du processus de réorientation de l'office par des mesures d'information internes et externes et par des mesures de formation et de formation continue.

Objectif n° 2: procéder à l'observation statistique de la société

En sa qualité de service statistique central de la Confédération et de centre de compétences pour le traitement d'informations statistiques, l'OFS est chargé d'assurer la production des informations pertinentes dans tous les domaines de la statistique fédérale, notamment dans les domaines d'importance stratégique (voir ci-après l'objectif n° 3). Ces informations servent à rendre transparents le fonctionnement, les effets et l'évolution de phénomènes sociétaux et politiques majeurs, ainsi que les rapports qui existent entre ces derniers. Diffusées au moyen de technologies modernes et sous une forme adaptée aux besoins des utilisateurs, elles doivent fournir des bases de décision aux décideurs du politique, de l'économie et du social mais également au grand public. L'analyse de domaines politiques et sociétaux fondamentaux à partir des grandes questions de notre temps est prioritaire. Il faut en particulier aligner autant que possible le programme pluriannuel sur le programme de la législature et prévoir de le faire régulièrement à l'avenir. L'observation statistique consiste à produire des indicateurs pertinents qui sont présentés, documentés et commentés sous une forme permettant d'établir des comparaisons dans le temps et l'espace et entre des institutions ou systèmes. Elle donne lieu à des études de synthèse, des rapports analytiques et des scénarios de l'évolution qui intègrent et combinent entre elles des informations statistiques sous une forme condensée et structurée. L'OFS collabore avec d'autres services de la Confédération, des cantons et des communes pour accomplir ces tâches.

Objectifs opérationnels

- Développement des synthèses statistiques et des scénarios; établissement de systèmes d'indicateurs intégrés.
- Préparation et mise en place d'un Corporate Data Management (CODAM / Datawarehouse) pour l'OFS et les autres services statistiques de la Confédération, ainsi que les autres producteurs de la Statistique suisse, afin de permettre une mise en réseau des informations statistiques.
- Intégration de la technologie informatique moderne dans le système statistique.
- Définition et mise en place d'observatoires pour les domaines de la santé et de la formation. Evaluation des besoins dans d'autres domaines d'importance stratégique. Dans le cadre de la collaboration entre la Confédération et les cantons, l'observatoire est un instrument qui permet d'intensifier l'activité d'observation et d'informer les décideurs de manière ciblée.

Objectif n° 3: donner la priorité aux domaines statistiques d'importance stratégique

A l'heure actuelle, la statistique fédérale présente un niveau remarquable dans plusieurs domaines, grâce en particulier aux progrès réalisés dans le cadre du dernier programme pluriannuel, et satisfait aux normes internationales en bien des points. Pour qu'elle puisse remplir totalement son mandat politique, il convient toutefois de la rendre encore plus conforme aux exigences internationales et aux standards de qualité en vigueur ; il convient encore de donner la première priorité aux domaines d'importance stratégique qui – conformément aussi au programme de la législature 1999-2003 - nécessitent des mesures politiques urgentes. C'est notamment le cas des domaines de la santé, de la sécurité sociale, des revenus, du coût de la vie, de la formation, de la mobilité et de l'environnement (développement durable). D'autres utilisateurs profiteront naturellement de ce développement de l'information statistique, en particulier la recherche, dont la collaboration avec la statistique fédérale doit être particulièrement entretenue et intensifiée. En ce qui concerne les autres domaines, il y a lieu de réexaminer régulièrement l'offre de données et, le cas échéant, de la réduire.

Objectifs opérationnels

- Développement et amélioration de l'information statistique dans le domaine de la santé (médecine ambulatoire, informations intégrées sur le système de santé, état de santé de la population).
- Développement et amélioration de l'information statistique dans le domaine de la sécurité sociale (rapports sur la pauvreté et l'aide sociale, premier et deuxième piliers, assurance-maladie, indice des assurances, informations intégrées sur la sécurité sociale).
- Amélioration de l'information statistique dans le domaine du coût de la vie ainsi que des revenus et de la consommation des ménages et analyse de l'impact de mesures sociopolitiques sur les conditions de vie des ménages. Nouvelle conception du calcul de l'évolution des prix.
- Amélioration de l'information statistique dans le domaine des transports et du développement durable (entre autres: comptes globaux des transports, séries chronologiques concernant les prestations des différents modes de transport, statistique des transports publics, indicateurs du développement durable).
- Développement d'un système statistique permettant de mesurer les compétences dans le domaine de la formation (projet de l'OCDE); étude des questions en relation avec le passage des études à la vie professionnelle; développement d'indicateurs statistiques sur la science, la technologie et la société de l'information.
- Epurement continu de l'assortiment dans les autres domaines de la statistique.

Objectif n° 4: renforcer la politique de partenariat et de coordination au sein du système «Statistique suisse» et avec l'étranger

Il est indispensable que les divers producteurs de statistiques collaborent entre eux, que ce soit au niveau national ou international, pour que les informations statistiques soient produites et diffusées de manière efficiente.

a) Partenariat au sein du système «Statistique suisse»

En dépit des mesures de rationalisation et de concentration opérées depuis 1987 dans la statistique publique, les activités statistiques restent dispersées. D'où la nécessité de renforcer leur coordination sous la houlette de l'OFS et de définir clairement les responsabilités. Il faut en particulier encourager la concentration des relevés directs et des statistiques de synthèse à l'OFS et faire appliquer les normes scientifiques en vigueur. Des accords écrits, fixant les prestations à fournir de part et d'autre, la répartition des tâches, le rôle des partenaires et la coordination des activités, seront conclus, dans le cadre des bases légales, avec les mandants les plus importants de la statistique fédérale (autres offices fédéraux, cantons, communes, particuliers) et avec d'autres services statistiques publics. Les conditions nécessaires à la conclusion de tels accords sont réunies, en particulier du fait de l'entrée en vigueur de l'art. 65 de la nouvelle Constitution fédérale (voir aussi l'objectif n°5), lequel règle à l'al. 2 l'harmonisation et la tenue des registres officiels. Il y a également lieu de soutenir les efforts des cantons visant à créer des centres de statistique pour les grandes régions. L'OFS appuiera en outre les efforts menés au niveau régional pour promouvoir un véritable professionnalisme du personnel à tous les niveaux.

Le soutien des milieux scientifiques doit être davantage recherché. L'activité statistique doit en outre être menée conformément à des principes fondamentaux, fixés dans une «Charte de la statistique» que tous les producteurs de statistique publics seront tenus de respecter. Cette charte sera elle-même conforme aux «Principes fondamentaux de la statistique officielle» de l'ONU.

Objectifs opérationnels

- Prise en compte systématique de la fonction de coordination de l'OFS en sa qualité de centre de compétences de la statistique fédérale.
- Travaux préparatoires en vue de la mise sur pied d'un système «Statistique suisse»: contrôle de la répartition des tâches et renforcement de la collaboration entre l'OFS et tous les services de statistique de la Confédération; participation des cantons aux tâches statistiques de la Confédération, via la création éventuelle de services de statistique pour les grandes régions; intégration accrue des communes dans la statistique fédérale. Préparation de propositions pour agir dans ce sens.

- Conclusion et évaluation d'accords de prestations et de coopération avec des mandants publics et privés et les services fédéraux, cantonaux et communaux de statistique.
- Renforcement de la collaboration avec les milieux scientifiques (en particulier avec les universités) et avec les organes chargés d'encourager la recherche. Exécution de travaux statistiques dans le cadre de la recherche appliquée du Fonds national.
- Fournir un soutien à la création et à l'exploitation d'un Institut universitaire de statistique appliquée.
- Consolidation et développement des données régionales: en particulier dans le cadre de l'ESPA, de l'enquête sur la structure des salaires et de la statistique des transports; travaux préparatoires devant conduire à l'élaboration de comptes économiques régionaux. Il conviendra dans ce contexte d'exploiter les données provenant d'enquêtes par sondage et d'enquêtes partielles en premier lieu au niveau des «grandes régions».
- Mise à disposition des autres services fédéraux, cantonaux et communaux de statistique des canaux de diffusion de l'OFS.
- Activité d'assistance et de conseil méthodologiques auprès des producteurs de statistique.
- Mise en place de mesures facilitant l'accès aux connaissances et au savoir-faire de l'OFS sur le plan des méthodes, des registres, des nomenclatures, des activités internationales et de l'infrastructure statistique (TED, canaux et moyens de diffusion, etc.)
- Réalisation d'une charte de la statistique élaborée en commun et contraignante pour tous les services de la statistique publique.

b) Partenariat avec l'étranger

Deux principes doivent guider la politique de partenariat avec l'étranger: celui de la comparabilité internationale des données et celui de la participation de la Suisse à la promotion de la statistique publique. Il y a lieu d'entretenir des contacts étroits avec les organisations internationales, mais aussi d'intensifier la collaboration avec les pays voisins et de participer davantage à des programmes de recherche et à des mesures de collaboration technique.

Objectifs opérationnels

- Réalisation de l'eurocompatibilité de la statistique suisse (méthodes, nomenclatures).
- Intensification de la collaboration et renforcement de la coordination avec les organisations internationales compétentes en matière de statistique, notamment l'Union européenne (EUROSTAT), l'OCDE, le Fonds monétaire international (FMI), ainsi que l'ONU et ses agences spécialisées.

- Renforcement de la collaboration avec un certain nombre de pays, en particulier les pays voisins, pour ce qui est de questions fondamentales de statistique et de questions méthodologiques.
- Collaboration aux programmes de coopération technique développés en faveur des pays de l'Europe de l'Est et des pays méditerranéens.
- Participation au programme européen de recherche concernant la statistique publique (EPROS: European Plan for Research in Official Statistics).

Objectif n° 5: Harmoniser et coordonner les registres cantonaux et communaux et utiliser davantage les données administratives

Les méthodes de collecte des données évoluent. A l'avenir, les statistiques seront davantage élaborées à partir des données administratives existantes, afin de décharger les personnes interrogées de même que les cantons et les communes, et il sera fait un plus grand recours aux nouvelles technologies de transmission électronique des données. Cela suppose toutefois que les registres cantonaux et communaux soient harmonisés et coordonnés. A cette fin, l'art. 65, al. 2, de la nouvelle Constitution fédérale doit être concrétisé par une loi fédérale. Compte tenu de son savoir-faire, une responsabilité particulière incombe à l'OFS, tant sur le plan de l'harmonisation et de la coordination que sur celui de la gestion de tels registres. Les registres du contrôle des habitants et les registres des bâtiments et des logements ont à cet égard une importance déterminante. En 1995, un rapport de la Commission de gestion du Conseil national l'avait déjà mis en évidence; ce rapport a donné lieu à une motion transmise par le Parlement en 1996, demandant une réorientation du recensement de la population de 2010. L'harmonisation des registres est de nature à créer des synergies et à entraîner des économies pour la statistique comme pour l'administration.

Objectifs opérationnels

- Elaboration d'une loi fédérale sur la base de l'art. 65 nCst. en collaboration avec les cantons et des représentants des communes.
- Utilisation accrue de données administratives à des fins statistiques dans le plus de domaines possible.
- Création d'un Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL) sur la base des données du recensement fédéral de la population de l'an 2000, coordination entre la statistique de la construction et des logements et la mise à jour du RegBL.
- Harmonisation des registres cantonaux et communaux des habitants, des bâtiments et des logements.

- Coordination d'autres registres ayant trait à des personnes et à des entreprises, qu'ils soient fédéraux (registres AVS/AI, registre central des étrangers, registre des requérants d'asile), cantonaux ou communaux (registres de l'état civil, registres régionaux des entreprises), en créant ou en adaptant si nécessaire les lois et ordonnances y relatives.
- Mise au point et application d'un concept de distribution et de diffusion gratuites et à large échelle de normes de l'OFS en vue d'encourager l'harmonisation et la coordination des registres. Simplification de la transmission des données par un recours accru à l'informatique.
- Modernisation du Registre des entreprises et des établissements (REE) de façon à en améliorer la mise à jour, à mieux contrôler la charge imposée notamment aux petites et moyennes entreprises, en particulier, du fait des relevés statistiques, (cf. «Allègement des formalités administratives des PME», rapport intermédiaire du Conseil fédéral du 22 janvier 1997), et à permettre des exploitations portant sur la démographie des entreprises.

8 Données régionalisées

L'offre de données régionalisées a une grande importance dans la statistique publique. Petit Etat, la Suisse n'en présente pas moins une image qui est loin d'être homogène. On y observe des disparités régionales dans de nombreux secteurs de l'économie, de la société ou de l'environnement, que ce soit au niveau même des indicateurs ou de leur évolution. La statistique ne peut dès lors contribuer à informer de manière efficace les divers décideurs et l'opinion publique que si elle fournit aussi des résultats à un échelon régional, pour autant que cela soit judicieux et possible. Les nouveaux moyens techniques de traitement et de diffusion des données contribuent à rendre cette tâche moins difficile. La régionalisation de l'information permet en outre de tenir compte de la structure fédéraliste du système statistique de la Suisse: la collaboration et la coordination aux différents niveaux régionaux de la production statistique ont comme corollaire l'échange de résultats présentés à un degré de détail équivalent. C'est là un élément important du partenariat au sein du système «Statistique suisse» (chapitre 7, objectif n° 4). Mais sur le plan international, aussi, les statistiques régionales ont vu leur importance s'accroître au cours des dernières années.

S'agissant de la régionalisation de statistiques, on peut en général se fonder sur les principes suivants. Les résultats des *relevés exhaustifs* (recensements de la population ou des entreprises, p. ex.) sont toujours fournis jusqu'au niveau communal. Dans le cas des *enquêtes par sondage*, la ventilation se fait, si possible, jusqu'au niveau des grandes régions. L'échelon cantonal continue néanmoins d'avoir toute son importance. C'est particulièrement vrai pour les domaines où s'exerce largement la souveraineté cantonale (c'est le cas, p. ex., de la formation, de la santé ou du système judiciaire). S'il assume les frais supplémentaires, le canton qui le souhaite a en outre la possibilité d'obtenir pour son territoire des résultats qui étaient initialement limités aux grandes régions. Les résultats sont par ailleurs publiés par canton (seulement par grand canton, éventuellement) lorsqu'une différenciation plus poussée que celle des grandes régions est possible, à condition que la pertinence des données soit garantie et que les coûts ne soient pas disproportionnés. Quant aux grandes villes, il en est tenu compte dans la mesure où leurs résultats sont en général indiqués à part dans les exploitations par canton. Enfin, les données sont exploitées pour d'autres unités géographiques – agglomérations et autres niveaux géographiques, p. ex. – si le besoin existe et que les résultats soient représentatifs.

Afin de permettre au lecteur de se faire une idée précise du degré de régionalisation des activités et des projets inscrits dans le présent programme pluriannuel, nous avons complété la liste présentant ces activités et ces projets par domaine d'une colonne indiquant le niveau de régionalisation. Le tableau qui suit récapitule les principales informations sous une forme simplifiée. Il met en évidence l'importance des données régionalisées dans un grand nombre de domaines et de statistiques.

Degré de régionalisation	Statistiques, registres, etc.
Niveau intra-communal (quartiers, secteurs de recensement, hectares)	- Registre des entreprises et des établissements - Registre des bâtiments et des logements - Recensement de la population 2000 (relevé des personnes et des ménages, relevé des bâtiments et des logements) - Recensement des entreprises 2001 - Recensement fédéral des entreprises du secteur primaire de l'an 2000 - Statistique de la superficie - Autres données disponibles dans GEOSTAT (limites des quartiers et des communes, zones de construction, zones agricoles, zones protégées et zones d'inventaire, etc.)
Communes	- Liste des communes, Registre «Etrangers-2000», GEOSTAT - Mouvement naturel de la population, causes de décès - Statistiques de la construction et des logements, logements vacants - Statistiques du tourisme - Accidents de la circulation, statistique des véhicules à moteur - Statistique de l'aide sociale - Toxicomanies, registre des cancers - Ecoliers/Étudiants, enseignants - Votations fédérales, élections au Conseil national - Impôt fédéral direct, charge fiscale, finances publiques (partiel.)
Cantons (et grandes villes, en général)	- Annuaire statistique, offre d'information électronique - Statistique des mouvements migratoires - Statistique des déchets (partiel.) - Statistique de l'emploi, chômage - Revenus des cantons - Enquête de structure sur les loyers - Statistique du commerce extérieur - Production agricole (partiel.), structures agricoles, statistique forestière, diverses statistiques du bois, statistique de la pêche et de la chasse - Acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger - Statistique des transports (partiel.), installations de transport touristiques - Inventaire des prestations sociales, sécurité sociale, statistique de l'AVS/AI (partiel.), primes d'assurance-maladie, statistique CNA, assurance-chômage - Établissements de santé (soins intra-muros), soins ambulatoires /soins à domicile, professions de la santé, observatoire de la santé, Sentinella, statistique des traitements à la méthadone - Examens finaux et diplômes, coût de la formation, indicateurs de la formation, situation des jeunes diplômés sur le marché de l'emploi, mesures des compétences (partiel.) - Dépenses en faveur de la culture, équipements culturels - Finances publiques, statistique des acquisitions, relevé sur la fortune - Statistique de la criminalité, détention préventive, condamnations pénales, procédure pénale, aide aux victimes, exécution des peines, Catalogue des établissements pénitentiaires, enregistrement des personnes de nationalité étrangère en infraction avec la loi, indicateurs de la criminalité

Degré de régionalisation	Statistiques, registres, etc.
Grandes régions (év. grands cantons)	- Rapports et scénarios démographiques, microrecensement de la famille - Statistique de l'environnement, système de rapports sur l'environnement (partiel.) - Démographie des entreprises, statistiques du marché du travail, enquête sur la structure des salaires - Prix de la construction - Enquête sur les revenus et la consommation, chiffres d'affaires du commerce de détail (relevé structurel) - Besoins régionaux en matière de logement (régions du marché du logement) - Comportement en matière de voyages, indicateurs du tourisme - Transports routiers de marchandises, microrecensement consacré au comportement en matière de transports - Indicateurs de pauvreté, microrecensement sur la santé, statistique des personnes handicapées - Formation continue - Système de rapports sur les conditions de vie, indicateurs du travail non rémunéré
Suisse	- Evolution des salaires, coûts du travail - Comptes nationaux, valeur ajoutée par secteur, scénarios économiques, balance des paiements, avoirs à l'étranger - Chiffre d'affaires réalisé avec les titres, produits dérivés, flux financiers - Indice suisse des prix à la consommation, indice des prix à la production et à l'importation - Statistique de l'industrie (production, commandes, chiffres d'affaires, stocks), statistique de la production et de la valeur ajoutée - Statistiques conjoncturelles (enquêtes mensuelles, trimestrielles), statistique annuelle des investissements, tests sur les innovations, indice du climat de consommation - Statistique du produit des droits de douane, statistique du transit - Comptes globaux de l'agriculture, données comptables des exploitations agricoles, prix de produits et de moyens de production agricoles, production animale et végétale, bilan des denrées alimentaires - Statistique de l'électricité, statistique globale de l'énergie, statistique de la consommation d'énergie - Emissions de CO2 - Balance touristique - Compte routier, compte ferroviaire, comptes globaux par mode de transport, prestations des transports routiers, transports publics, transport de marchandises à travers les Alpes - Enquête auprès des entreprises de télécommunications - Statistique des banques, statistique des fonds de placement, données sur le marché financier, compte financier (flux financiers) - Statistique des caisses de pensions, comptes globaux de la sécurité sociale, statistique de l'assurance-maladie, budget de l'assurance-accidents obligatoire, institutions d'assurances privées - Coût et financement du système de santé - Observatoire de l'éducation et de la science, indicateurs de la science et de la technologie, recherche et développement - Statistique des médias (presse, radio, télévision, cinéma), statistique culturelle, statistique J+S - Statistique de l'impôt sur la valeur ajoutée, aide au développement

9 Ressources financières

Lorsque l'on évalue les ressources nécessaires à la statistique fédérale (non compris celles pour le recensement de la population; cf. plus loin), il faut tenir compte du caractère de la production dans ce domaine, laquelle est spécifiquement axée sur les projets. Aux relevés courants s'ajoutent des statistiques uniques de même que des recensements ou grandes enquêtes périodiques et des révisions.

Il en résulte que ces ressources se composent d'une part plus ou moins stable et d'une part variable au cours du temps. On veille à cet égard à répartir de manière équilibrée dans le temps les tâches uniques et celles de longue haleine (recensement des entreprises, enquête sur les transports de marchandises, p. ex.). Ainsi, il est possible d'éviter de trop grandes fluctuations des dépenses de personnel et des dépenses de biens et services, les projets en question n'en étant pas moins exécutés avec du personnel qui change d'une fois à l'autre.

Le financement de mandats confiés à des services externes à l'administration fédérale constitue un élément central des dépenses de biens et services de la statistique fédérale, qui figurent dans le tableau ci-après. Ces mandats portent en particulier sur l'élaboration de conceptions et de méthodes pour de nouvelles statistiques et

Dépenses de biens et services¹⁾ dans la statistique fédérale, pour les années 2000 à 2003 (en milliers de francs)

Offices	2000	2001	2002	2003
OFS	10 684	10 899	14 260	14 280
Autres ²⁾	4 695	5 586	4 357	4 582
Total	15 379	16 485	18 617	18 862
¹⁾ Dépenses de recherche et développement et dépenses de relevés				
²⁾ Non compris: bpa, KOF-EPFZ, CAMS, ISPA, BNS, SUVA, FNP				

Crédits de personnel de la statistique fédérale, pour les années 2000 à 2003 (en milliers de francs)

Offices	2000	2001	2002	2003
OFS	45 129	45 129	45 129	45 129
Autres ¹⁾	12 152	12 152	12 152	12 152
Total	57 281	57 281	57 281	57 281
¹⁾ Voir la note ²⁾ du tableau précédent				

sur des travaux d'exploitation et d'analyse. Un deuxième poste important correspond aux dépenses occasionnées par les relevés qui sont principalement réalisés par des instituts de sondage privés sur mandat de services de statistique. Il y a là une division du travail entre la Confédération et l'économie privée.

Les crédits de personnel de la statistique fédérale sont plafonnés. Ils sont affectés au personnel permanent d'une part et au personnel engagé pour les travaux uniques et les travaux de longue durée d'autre part.

Les moyens prévus pour la réalisation du Programme statistique pluriannuel sont inscrits au budget de l'an 2000 et dans le plan financier 2001-2003.

Les ressources affectées au **recensement de la population de l'an 2000** (RFP 2000) figurent à part. Par arrêté fédéral du 26 juin 1998, un crédit d'engagement d'un montant de 108 millions de francs, réparti sur les années 1998 à 2005, a été accordé pour financer le RFP 2000. Ce crédit couvre toutes les dépenses de personnel et de biens et services (y c. l'informatique, mais sans le personnel permanent).

Annexe 1

Programme pluriannuel 1995-1999 – Evaluation par domaine de la statistique

Dans le tableau qui suit, nous présentons les principaux résultats de l'évaluation du programme pluriannuel des années 1995 à 1999. Cette évaluation a porté sur chaque domaine de la statistique. Les personnes intéressées peuvent demander des informations plus détaillées à l'Office fédéral de la statistique. Les abréviations suivantes ont été utilisées:

R = réalisé RP = réalisé partiellement NR = non réalisé

1 Population R Préparation du RFP 2000 R Rév. des statistiques des étrangers et des mouvements migratoires R Rapport sur la situation démographique RP Système de rapports sur la famille NR Rév. de la stat. de l'état annuel de la population NR Mise à jour des scénarios de la population active	2 Espace, paysage et environnement R Système de rapports sur l'environnement, Catalogue des données sur l'environnement R Mise à jour de la statistique de la superficie R Développement de GEOSTAT RP Conception globale de la stat. de l'environnement RP Statistique des déchets NR Système intégré de données sur le sol
3 Emploi et vie active R Recensements des entreprises de 1995 et 1998 R Révision de la statistique de l'emploi R Rév. du Registre des entreprises et des établissements (REE) R Dévelop. des comptes globaux du marché du travail / population R Adaptation de la statistique des chômeurs inscrits R Dévelop. de la stat. des personnes en fin de droits R Rév. de l'enquête sur la population active (ESPA) R Rév. de l'enquête sur la structure des salaires et des traitements RP Rév. de la stat. de l'évol. des salaires (décl. d'accidents)	4 Comptes nationaux R Consolidation des comptes nat. révisés. (SEC 78) R Prépar. de l'adaptation des comptes nat. (SEC 95) R Adaptation des méthodes d'estimation / Calcul plus affiné des comptes trimestriels R Balance des mouvements de capitaux R Statistique du stock de capital (conception) NR Préparation de comptes financiers NR Tableaux de relations interindustrielles
5 Prix R Prépar. de la rév. de l'indice des prix à la consom. 2000 R Statistique des prix de la construction R Bases scientifiques des indices du commerce extérieur R Indice des transports de marchandises (conception) RP Enquête de struct. sur les loyers (jusqu'à-là seul. en 1996) RP Indice des assurances (conception) NR Statistique des prix du sol NR Rév. de l'indice des prix à la prod. et à l'importation	6 Production, commerce et consommation R Enquête sur les revenus et la consom. de 1998 (ERC 98) R Prépar. de l'ERC annuelle (dès 2000) R Rév. de la stat. des chiffres d'affaires du commerce de détail (phase de réalisation) R Rév. de la statistique de l'industrie (production, commandes, chiffres d'affaires, stocks) R Statistique de la valeur ajoutée R Enquêtes du KOF auprès des banques et des assurances RP Adapt. de la stat. du commerce ext. aux normes europ.
7 Agriculture et sylviculture R Relevé des structures agricoles R Rév. de l'enquête par sondage sur les résultats comptables des exploitations agricoles R Programme d'inventaires forestiers R Statistique de la main-d'œuvre agricole RP Programme de diffusion en réseau RP Rév. des stat. sur l'approvisionnement en denrées alimentaires et sur l'utilisation des plantes fourragères NR Système d'information sur l'économie forestière	8 Energie R Développement de la statistique des énergies renouvelables RP Harmonisation des méthodes aux normes internationales RP Rév. consommation d'énergie par catégorie de consommateurs RP Statistique de l'énergie récupérée RP Amélioration de la diffusion des données

9 Construction et logement R Prépar. du RFP 2000 (bâtiments et logements) R Prépar. du Registre des bâtiments et des logements R Scénarios des besoins régionaux en matière de logement NR Rév. enquête sur les constructions (extension aux travaux de rénovation et d'entretien du secteur privé)	10 Tourisme R Statistique de la parahôtellerie (reprise) R Comportement en matière de voyages (complément à l'ERC 98) RP Compte satellite du tourisme
11 Transports et communications R Enq. trafic voyageurs à travers les Alpes et la frontière suisse (1996) R Enq. sur le transport de marchandises à travers les Alpes (1999) R Enquête sur les transports de marchandises (1998) R Prépar. microrecensement sur les transports (2000) R Evaluation coûts et avantages externes des transp. RP Conception globale stat. transp./communications RP Révision des comptes routier et ferroviaire NR Révision de la statist. des véhicules à moteur NR Révision de la statist. des transports publics	12 Monnaie, marchés financiers et banques R Adapt. des relevés aux nouvelles dispositions R Extension des enquêtes (services) NR Flux financiers
13 Sécurité sociale et assurances R Enq. exhaustive sur la prévoyance professionnelle (bisannuelle) R Développement de la stat. de l'assurance-maladie R Rév. stat. des assurances privées RP Stat. suisse des prestations sociales et de l'aide sociale RP Analyse des effets des prestations sociales et des prestations d'assurance NR Scénarios et indicateurs de la prévoyance vieillesse NR Dévelop. des comptes globaux de la sécurité sociale	14 Santé R Introduction de diverses statistiques (établissements de soins intra-muros, stat. des hôpitaux, stat. médicale des hôpitaux, etc.) R Enquête sur la santé auprès des ménages R Révision de la stat. des coûts de la santé RP Statistique de l'état de santé des enfants nés vivants NR Statistique des traitements ambulatoires (conception)
15 Education et science R Enquête sur la R-D R Tests sur les innovations dans l'industrie R Prévisions relatives à l'effectif des étudiants RP Statist. du coût et du financement de la formation RP Consolid. des indicateurs de l'enseignement, du degré tertiaire, etc. RP Système d'indicateurs, bilan formation-emploi	16 Culture, conditions de vie et sport R Système de rapports sur l'égalité des sexes R Examens pédagogiques des recrues R Evaluation monétaire du travail non rémunéré RP Système de rapports sur les conditions de vie NR Banque de données de la statistique culturelle NR Reprise des statistiques relatives au sport
17 Politique R Exploit. des élections au Conseil national de 1995 et 1999	18 Finances publiques R Exploitation des déclarations de TVA R Relevé sur la fortune des personnes physiques RP Amélioration de la stat. de l'impôt fédéral direct
19 Droit et justice R Rév. stat. des condamnations pénales des mineurs R Rév. du Catalogue des établissements pénitentiaires R Statistique du travail d'utilité publique RP Dévelop. de la stat. policière de la criminalité RP Indicateurs des mesures d'assistance et de surveillance des condamnés RP Dév. du registre des étrangers en infraction avec la loi RP Statistique des procédures pénales	

Programme statistique pluriannuel 1999-2003

Annexe 2

Activités courantes et projets

Thèmes généraux

a) Infrastructure statistique

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
0-01	Poursuite du projet PRAXIS.	0-51	Mettre en place et assurer la maintenance d'un Data Warehouse avec serveur de nomenclatures et interfaces (CODAM).	GR / Hectares			Réorientation de l'OFS et évaluation de son statut. CODAM = Corporate Data Management. En collaboration avec les autres services statistiques de la Confédération.
0-02	GEOSTAT: gestion et communication de données géocodées.						Poursuite du développement de GEOSTAT; saisie de nouvelles données.
0-03	Géocodage.						
0-04	Cartes thématiques.	0-52	Elaborer une loi sur l'harmonisation des registres cantonaux et communaux (art. 65, al. 2 Cst.).				Etablissement de cartes thématiques en rapport avec les domaines statistiques et en collaboration avec l'Office fédéral de la topographie.
0-05	Développement de méthodes statistiques, soutien méthodologique, émission de recommandations et des directives correspondantes.						
0-06	Mise à disposition des échantillons pour des enquêtes auprès des ménages privés.	0-53	Révision totale de la base d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des ménages privés.				
0-07	Assurer la formation de base et la formation continue du personnel en matière de méthodologie statistique.	0-54	Collaborer avec l'Université de Neuchâtel (Institut de statistique appliquée). Créer un réseau avec les universités et les hautes écoles.				

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Thèmes généraux

a) Infrastructure statistique

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régio- nali- sation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
0-08	Gestion, contrôle et évaluation des activités de recherche et de développement de l'OFS.	0-55	Participer au programme européen de recherche concernant la statistique publique 1999-2002.				
0-09	Coordination de la statistique fédérale; législation régissant la statistique.	0-56	Définir et appliquer des critères pour identifier les résultats officiels de la statistique fédérale.				
		0-57	Créer et introduire, pour la statistique publique, un système global de management de la qualité orienté sur les processus.				
					0-101	Créer un service «Ethique et droit» pour la statistique publique.	

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Thèmes généraux

b) Registres et nomenclatures

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Office fédéral de la statistique</i>							
0-10	Gestion et mise à jour du Registre des entreprises et des établissements (REE).			Com. Unités intracom-munales			
		0-58	Réviser le Registre des entreprises et des établissements (REE 2000).	Com. Unités intracom-munales			Tous les secteurs économiques. Recours à de nouvelles sources de données (par ex. AVS, communes).
		0-59	Mettre en place et exploiter le Registre des bâtiments et des logements (RegBL).	Com. Unités intracom-munales			Conformément aux bases légales du RFP2000 (v. 1-51) et à la loi sur la statistique fédérale.
0-11	Tenue de la Liste officielle des communes de la Suisse et de celle des arrondissements de l'état civil.			Com.			
0-12	Gestion et mise à jour des niveaux géographiques.			divers			Révision en rapport avec le RFP2000.
0-13	Gestion et adaptation de la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA).						Adaptation en fonction des révisions d'EUROSTAT.
0-14	Gestion et mise à jour de la nomenclature des professions.						Etablissement et maintenance d'une banque de données sur les professions.
0-15	Etablissement et mise à jour de définitions et de nomenclatures spécifiques aux domaines de la statistique.						
<i>Office fédéral des étrangers</i>							
		0-60	Nouveau registre «Etrangers-2000».	Com.			Intégration des données du RCE (OFE) et du registre AUPER (OFR) ainsi que celles d'autres services (commission de recours en matière d'asile, OFP, etc.).

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Thèmes généraux

c) Diffusion

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régio- nali- sation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
0-16	Publication de l'Annuaire statistique de la Suisse et de l'annuaire régional «cantons et villes suisses» avec versions électroniques (CD-Rom et disquettes).			Ct. (Com.)			
		0-61	Réviser l'Annuaire statistique de la Suisse.	Ct. (Com.)			Intégration de séries chronologiques exhaustives; réalisation de versions élargies sur CD-Rom et sur disquettes.
0-17	Mise à jour des informations disponibles sur le site Internet (y compris StatNet) de l'OFS et dans la banque de données en ligne STATINF.						
		0-62	Elargir la palette des informations statistiques en ligne et faciliter l'accès à l'offre d'informations et au commerce électroniques sur le site Web de l'OFS.	Ct. (Com.)			
0-18	Information du public sur les activités statistiques. Organisation d'expositions.						
0-19	Garantie des prestations du service d'information téléphonique et des visites sur place au centre d'information de l'Espace public.						

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Thèmes généraux

d) Relations internationales

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
0-20	Coordination des activités au niveau national et renforcement de l'intégration dans le système statistique de l'Union européenne.						Participation des services statistiques de la Confédération à des projets d'EUROSTAT. Echanges de données.
0-21	Collaboration et participation aux programmes statistiques de l'OCDE, du Fonds Monétaire International, de l'ONU et d'autres organisations internationales.						
0-22	Participation aux programmes européens de coopération avec les pays tiers (Balkans, bassin méditerranéen).						
0-23	Organisation de réunions, conférences et congrès internationaux en Suisse.						
		0-63	Organiser la conférence mondiale de «l'Association internationale pour la statistique officielle» (AISO) en l'an 2000.				
		0-64	Préparer la candidature de la Suisse en vue du congrès de l'Institut international de statistique en 2007.				
0-24	Participation aux programmes de coopération technique de la Suisse.						
		0-65	Soutien lors du recensement de la population en Albanie.				Financement externe à l'OFS.
		0-66	Divers projets statistiques développés en faveur de pays d'Europe de l'Est et du Maghreb.				Financement externe à l'OFS.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Population

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
1-01	Statistique de la population étrangère (PETRA).	1-51	Recensement fédéral de la population (RFP) 2000 / Relevé structurel de la Suisse.	Com. Unités intra-communales			Recensement des personnes et des ménages avec utilisation des registres. Harmonisation des registres cantonaux et communaux du contrôle des habitants en vue de satisfaire les besoins à venir (V. aussi 9-51).
				Com.			Harmonisation des sources de données primaires et nouvelle solution informatique.
				Com.			
				Ct.			
				Ct.			
1-04	Statistique de l'état annuel de la population (statistique de synthèse ESPOP).	1-52	Statistique des mouvements migratoires de la population suisse. Révision générale.	Ct.			Exploitation des registres des habitants (données individuelles). Enregistrement de nouvelles données. Dès 2001.
				Com.			Adaptation aux résultats du RFP2000. Harmonisation avec les résultats des services statistiques régionaux.
1-05	Elaboration de rapports démographiques.	1-53	Nouvelle statistique suisse de la population (REGIPOP).	Com.			Statistique de la population des communes basée sur les registres harmonisés des habitants; remplace la statistique ESPOP dès 2005. Nouvelle base en vue du RFP 2010.
				GR			Analyse démographique faisant état du contexte socio-économique.
		1-54	Elaborer de nouveaux scénarios démographiques - population - ménages - personnes actives - population régionale (concept).	GR			Dès 2000.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Population 1

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régio- nali- sation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Office fédéral de la statistique</i>							
		1-55	Préparer l'enquête suisse sur la famille 2005.	GR	1-101	Elaboration de rapports périodiques sur la famille reposant sur des sources de données secondaires.	Dès 2003.
<i>Département fédéral des affaires étrangères / Direction politique</i>							
1-06	Statistiques des Suisses de l'étranger.						

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Espace et environnement

2

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Office fédéral de la statistique</i>							
2-01	Mise en place d'un «système de statistiques de l'environnement» selon un concept modulaire.			(GR)			Mise en œuvre de l'accord de collaboration et de répartition du travail OFS/OFEFP. Intégration de données sur l'environnement dans le Datawarehouse. Nomenclatures, statistiques de synthèse, analyses, études, systèmes d'indicateurs. Couplage avec les statistiques sociales et économiques.
2-02	Elaboration de rapports périodiques sur l'environnement (partie statistique).			(GR)			Concept remanié.
		2-51	Concevoir et élaborer un système d'indicateurs du développement durable.				En collaboration avec l'OFEFP. Dès 1999.
		2-52	Etablir des comptes économiques de l'environnement (UWEKO).			Sous-projet «éco-industrie».	Relevé et analyse des dépenses en faveur de l'environnement.
2-03	Actualisation de la statistique de la superficie.			Com. / Hectares			Clôture du cycle de mise à jour 1992-97. Travaux conceptuels pour la prochaine mise à jour.
		2-53	Télédétection.				Travaux conceptuels en vue de l'opérationnalisation.
<i>Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage</i>							
2-04	Statistique des déchets (usines d'incinération des ordures ménagères et décharges contrôlées incluses).			(Ct.)			Extension de la statistique aux déchets électroniques et aux déchets spéciaux.
2-05	Statistique des émissions de COV (composés organiques volatiles).						
		2-54	Révision de la statistique de l'utilisation et des émissions de COV (transports exceptés).				But: évaluation des effets des mesures de protection de l'air ainsi que ceux de la nouvelle ordonnance OCOV.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Espace et environnement

2

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage</i>							
2-06	Inventaire Sanasilva (cartographie des dégâts aux forêts).						
<i>Office fédéral de météorologie et climatologie</i>							
2-07	Mise à disposition d'informations météorologiques.						Différents types de données météorologiques. Exploitation et évaluation de réseaux de mesures.
<i>Office fédéral des eaux et de la géologie</i>							
2-08	Statistique des aménagements hydro-électriques.						Enquête exhaustive et nouvelle solution informatique.
2-09	Mise à disposition d'informations touchant à l'hydrologie.						Nouvelle affectation du Service hydrologique et géologique au 1 ^{er} janvier 2000. Exploitation et évaluation de réseaux de mesures.
<i>Office fédéral de l'aménagement du territoire</i>							
		2-55	Relevé des zones à bâtir.	Com.			Collaboration avec les cantons. Données servant à actualiser GEOSTAT (v.0-02).

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Emploi et vie active

3

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
3-01	Statistique de l'emploi (STATEM, enquête trimestrielle auprès des entreprises).			Ct.			
		3-51	Réviser les bases méthodologiques de la STATEM.	GR			Dès 2002.
3-02	Système d'indicateurs du marché du travail (statistiques de la population active occupée, du volume du travail, de la durée normale du travail, etc.).			GR			Notamment en discussion: calculs rétrospectifs et passage à un rythme trimestriel de la statistique du volume du travail.
3-03	Enquête suisse sur la population active (ESPA, enquête annuelle).						
		3-52	Elargir l'ESPA.	GR			Elargissement de l'échantillon. Régionalisation de l'enquête et couplage avec le registre de l'AVS. Dès 2001.
					3-101	Passage de l'ESPA à une enquête trimestrielle.	
3-04	Enquête bisannuelle sur la structure des salaires.						
		3-53	Régionaliser l'enquête sur la structure des salaires (ESS).	GR			Dès 2000.
3-05	Statistique de l'évolution des salaires (indice des salaires) et de la durée normale de travail.						Exploitation des déclarations d'accident.
		3-54	Réviser l'indice des salaires.				Dès 2000.
		3-55	Statistique des coûts du travail.				Statistique de synthèse. Dès 2001.
3-06	Statistiques des conventions collectives de travail (bisannuelle) et des négociations salariales (annuelle).						Elaboration selon un nouveau concept.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Emploi et vie active

3

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Région- nalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Secrétariat d'Etat à l'économie</i>							
3-07	Statistiques des chômeurs inscrits, des demandeurs d'emploi et des places vacantes.			Com.			Introduction d'une banque de données statistiques. Préparation de l'introduction de la nouvelle nomenclature des activités économiques NOGA et de la nomenclature des professions. Adaptation des taux de chômage aux résultats du RFP2000.
3-08	Statistique des réductions de l'horaire de travail.			Ct.			
3-09	Statistique des conflits collectifs du travail.						

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Comptes nationaux

4

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Office fédéral de la statistique</i>							
4-01	- Etablissement annuel des comptes nationaux selon le modèle du SEC-78. - Valeur ajoutée par secteur et domaine économique.						Travaux de consolidation. SEC = Système européen de comptes économiques intégrés.
4-02	Revenus annuels des cantons.			Ct.			
		4-51	Passage du système suisse au nouveau modèle européen SEC-95.				Travaux conceptuels. Réalisation progressive à partir de 2001. Elargissement des séries de comptes; établissement d'un nouveau compte de capital; ventilation plus fine de la consommation et des investissements.
		4-52	Concevoir des tableaux entrées-sorties sur la base d'activités et de produits.				
		4-53	Etude de faisabilité de comptes économiques régionaux.	GR			Dès 2001.
		4-54	Elaborer des scénarios économiques.				Poursuite du développement du modèle utilisé. Collaboration avec l'état-major de prospective de l'administration fédérale.
<i>Banque nationale suisse</i>							
4-03	Balance des paiements (balance des transactions courantes et des mouvements de capitaux).						Extension des enquêtes sur prestations de service internationales, notamment dans le domaine des transports.
4-04	Enquête sur les créances et les engagements financiers avec l'étranger et sur les investissements directs (avoirs à l'étranger).						
4-05	Statistique trimestrielle des chiffres d'affaires réalisés avec les titres.						

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Comptes nationaux

4

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Banque nationale suisse</i>							
4-06	Enquête sur les opérations transfrontières sur produits dérivés.	4-55	Etablir une statistique des flux financiers (Flows of funds) pour la Suisse.				Collaboration avec l'OFS. En relation avec le SEC-95.
<i>Secrétariat d'Etat à l'économie</i>							
4-07	Estimations trimestrielles du produit intérieur brut.						Remaniement après l'introduction du SEC-95 (cf. projet 4-51).

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Prix

5

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Office fédéral de la statistique</i>							
5-01	Indice suisse des prix à la consommation (IPC), indice des loyers inclus.	5-51	Introduire la version révisée de l'IPC 2000.				
		5-52	Préparer la révision de l'IPC 2005.				
		5-53	Réaliser l'enquête de structure sur les loyers 2002 et exploiter les données collectées.	Ct.			Etude de faisabilité pour des unités territoriales plus petites que les cantons.
		5-54	Etablir un indice des assurances.				Introduction dans le cadre de l'IPC 2000.
5-02	Statistique suisse des prix de la construction.			GR			Extension à d'autres constructions. Les cantons de GE et de LU ainsi que les villes de Zurich et de Berne ont leur propre indice.
5-03	Indice des prix à la production et à l'importation (IPI).	5-55	Révision de l'IPI 2003.				Introduction d'une statistique des prix des transports de marchandises (2001); en collaboration avec le SET.
		5-56	Etablir un indice des prix des télécommunications.				Extension aux services (loyers des locaux commerciaux inclus).
5-04	Comparaisons internationales de prix (Parités de pouvoir d'achat - PPA).				5-101	Comparaisons régionales de prix.	Dans le cadre de l'UE.
<i>Office fédéral de l'agriculture</i>							
5-05	Observation des prix dans le domaine de l'agriculture.						Extension aux prix du lait (producteurs).

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Production, commerce et consommation

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
6-01	Statistique des chiffres d'affaires du commerce de détail (indicateurs mensuels et relevé structurel annuel).	6-51	Réaliser le recensement des entreprises 2001 et exploiter les données récoltées.	Com. Unités intracom-munales			
		6-52	Préparer le recensement des entreprises 2005.	Com. Unités intracom-munales			
		6-53	Elaborer une statistique sur la démographie des entreprises (UDEM0).	GR (Ct.)			Intégration de la statistique des faillites.
		6-54	Introduire un rythme annuel pour l'enquête sur les revenus et la consommation (ERC).	GR			Dès l'an 2000.
		6-55	Elaborer une statistique des revenus des ménages.	GR			Projet lié à 6-54.
6-02	Indicateurs de la production, des commandes, des chiffres d'affaires et des stocks (indicateurs de l'industrie).			GR *			
		6-56	Réviser la statistique de la production, des commandes, des chiffres d'affaires et des stocks (industrie).				Evaluer la possibilité d'utiliser des données de tests conjoncturels.
							Renouvellement de l'échantillon; préparation en vue de la nouvelle enquête de base de 2004.
					6-101	Etendre aux services la statistique de la production, des commandes, des chiffres d'affaires et des stocks.	
6-03	Statistique de la production et de la valeur ajoutée (données comptables annuelles des entreprises).						
		6-57	Etude de faisabilité sur le relevé de données monétaires pour des unités de production homogène.				Unité de production homogène au sein d'une entreprise.

* Relevé structurel

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Production, commerce et consommation

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Administration fédérale des douanes</i>							
6-04	Statistique du commerce extérieur (statistique des importations et des exportations).			Ct.			
		6-58	Adapter la statistique du commerce extérieur aux normes européennes et aux nouvelles recommandations de l'ONU.				Partiellement réalisé dans le cadre du programme pluriannuel 1995-1999.
		6-59	Réviser et élargir la statistique du produit des droits de douane.				
		6-60	Préparer la statistique du commerce extérieur de la Suisse au sein de l'UE.				Lié à la politique d'intégration du CF. Importantes modifications probables au niveau des systèmes de relevé.
6-05	Statistique du transit.						
<i>Centre de recherches conjoncturelles EPF Zurich</i>							
6-06	Statistiques conjoncturelles (enquêtes mensuelles et/ou trimestrielles) - industrie - commerce de détail et de gros - construction ainsi que bureaux d'architectes et d'ingénieurs (concerne aussi le domaine 9) - hôtellerie-restauration (concerne aussi le domaine 10).						Enquêtes (qualitatives) par échantillonnage auprès des entreprises. Différents cantons effectuent leurs propres tests conjoncturels (en collaboration avec le KOF).
		6-61	Etendre les enquêtes conjoncturelles: - banques et assurances (concerne aussi les domaines 12 et 13). - Autres prestations de services du secteur privé (concerne notamment le domaine 11).				A partir de 1999.
							A partir de 2001.
6-07	Statistique des crédits à la consommation (enquête trimestrielle).						

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

6 Production, commerce et consommation

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Centre de recherches conjoncturelles EPF Zurich</i>							
6-08	Statistique annuelle des investissements (enquêtes qualitatives et quantitatives).	6-62	Tests sur les innovations (enquête trisannuelle).				Années de référence 1999 et 2002.
<i>Secrétariat d'Etat à l'économie</i>							
6-09	Indice du climat de consommation établi au moyen d'enquêtes auprès des ménages (rythme trimestriel).						

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Agriculture et sylviculture

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
7-01	Relevé annuel des structures agricoles (relevés agricoles coordonnés).						
		7-51	Réaliser le recensement des entreprises agricoles de 2000 et en exploiter les données.	Com.			Complément à la statistique annuelle des structures agricoles (tous les cinq ans).
		7-52	Réviser les statistiques de la production agricole.	(Ct.)			Réorganisation suite à la révision des bases légales dans le domaine agricole. Collaboration avec d'autres services.
7-02	Statistique forestière (statistique de synthèse).			Ct.			Adaptation et mise en œuvre de la conception en collaboration avec l'OFEFP et l'EFAS (économie forestière association suisse).
7-03	Production et consommation de bois (statistique de synthèse).			Ct.			Adaptation en relation avec l'enquête sur l'industrie du bois. Collaboration avec l'OFEFP.
		7-53	Concevoir et établir un compte satellite du secteur primaire.				Introduction à partir de 2002.
Office fédéral de l'agriculture							
7-04	Etablir les comptes globaux de l'agriculture (statistique annuelle).	7-54	Etablir des indicateurs du développement durable de l'agriculture.				En collaboration avec l'OFS et l'USP.
		7-55	Développer un modèle de prévision et de simulation.				
7-05	Analyse centralisée des données comptables des exploitations agricoles.						Relevés de la FAT.
7-06	Statistique de la production agricole; statistique de l'évolution des stocks.			Ct.			Extension à d'autres produits.
7-07	Statistique des structures agricoles.			Ct.			Extension des relevés à d'autres types d'exploitations.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Agriculture et sylviculture

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Union suisse des paysans</i>							
7-08	Relevé des prix de produits et de moyens de production agricoles.						Relevé mensuel des prix notamment pour l'indice IPI (v. 5-03).
7-09	Statistique et prévisions de la production animale et végétale.						
7-10	Etablissement du bilan des denrées alimentaires.						Résultats annuels.
<i>Office vétérinaire fédéral</i>							
7-11	Statistique des épizooties.			Ct.			
7-12	Statistique des expériences sur les animaux.			Ct.			
7-13	Statistique du contrôle des viandes.			Ct.			
<i>Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage</i>							
7-14	Statistique du bois (relevés du bois d'industrie, du marché du bois).			Ct.			Données annuelles utilisées pour la statistique de synthèse de l'OFS.
7-15	Statistique de la chasse et de la pêche.			Ct.			Données relevées chaque année.
<i>Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage</i>							
		7-56	Préparer le 3 ^e inventaire forestier national (IFN / réalisation 2004-2006).				Tous les dix ans.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Energie

8

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de l'énergie							
8-01	Statistique de l'électricité.						
8-02	Statistique globale de l'énergie (statistique de synthèse).						
8-03	Statistique des énergies renouvelables (solaire, éolienne, biogaz, chaleur ambiante).						Intégration dans la consommation finale d'énergie.
		8-51	Réviser et développer la statistique de la consommation d'énergie dans les secteurs secondaire et tertiaire.				Premier relevé en l'an 2000.
8-04	Statistique des émissions de CO ₂ .						Affinage de la statistique existante, dans le cadre de la statistique globale de l'énergie.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

9 Construction et logement

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Office fédéral de la statistique</i>							
9-01	Statistique de la construction et des logements.	9-51	Effectuer le recensement des bâtiments et des logements et en exploiter les données (RFP2000).	Com. Unités intracomunales			Voir aussi le projet 1-51.
				Com. *			Enquêtes trimestrielles et annuelles.
9-02	Statistique des investissements et des projets dans la construction.	9-52	Réviser la statistique de la construction et des logements.	Com.			Adaptation au Registre des bâtiments et des logements (RegBL; cf. projet 0-59).
				Com.			
					9-101	Révision de l'enquête sur les constructions en l'étendant aux travaux de rénovation et d'entretien non soumis à autorisation du secteur privé.	
9-03	Statistique des logements vacants.						
<i>Office fédéral de la justice</i>							
9-04	Acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger.			Ct.			
<i>Office fédéral du logement</i>							
9-05	Perspectives de besoins régionaux en matière de logement.			GR **			Mise à jour.

* statistique annuelle / ** Régions du marché du logement

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Tourisme 10

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
10-01	Statistique des arrivées et des nuitées dans les hôtels et les établissements de cure (mensuelle).			Com.			
		10-51	Réviser la statistique des hôtels et des établissements de cure.	Com.			Adaptation de l'offre d'informations. Meilleure utilisation des moyens de communication modernes (relevé et diffusion). Dès l'an 2000.
10-02	Offre de chambres et de lits et prix (annuelle).			Com.			
10-03	Statistique de la para-hôtellerie.						
		10-52	Nouvelle conception de la statistique de la para-hôtellerie.	Com.			Avec l'aide de la Fédération suisse du tourisme. Dès 2001.
		10-53	Etablir un compte satellite du tourisme.				Conformément aux normes de l'OCDE, en collaboration avec le seco.
		10-54	Enquête de 2003 auprès des ménages sur le comportement en matière de voyages.	GR			Module complétant l'enquête sur les revenus et la consommation (v. 6-54).
10-04	Balance touristique.						Révision du passif. Sur la base de l'ERC de 1998.
		10-55	Etablir des indicateurs sur le tourisme.	GR			

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

11

Transports et communications

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
11-01	Publication annuelle «Statistique suisse des transports».	11-51	Nouvelle conception de la statistique des transports.	Ct.			Application modulaire et sélective de l'étude menée dans le cadre du PNR41. Répercussions sur les projets mentionnés plus loin encore indéterminées.
		11-52	Réaliser l'enquête sur les transports routiers de marchandises de 2003.	GR			Adaptation en fonction de la nouvelle conception (cf. 11-51).
11-02	Compte routier.						Développement d'une nouvelle procédure sur la base des résultats de l'enquête sur les transports de marchandises de 1998 et en tenant compte des appareils RPLP. En collaboration avec le SET et l'AFD.
11-03	Compte ferroviaire.						Adaptations méthodologiques et actualisation des données sur la longueur des routes.
		11-53	Réviser le compte ferroviaire.				Adaptation à la réforme des chemins de fer.
		11-54	Elaborer des comptes globaux par mode de transport.				En tenant compte des coûts externes et de la RPLP. Collaboration avec le SET.
11-04	Statistique des accidents de la circulation routière.						
		11-55	Réviser la statistique des accidents de la circulation routière.	Com.			Dès 2002.
11-05	Statistique des véhicules à moteur.			Com.			Travaux d'adaptation.
		11-56	Système d'information géographique sur les réseaux, le trafic et les accidents (GIS-T). Travaux conceptuels.				Sert en particulier à la modélisation du trafic et à la représentation d'activités spatiales. En collaboration avec le SET.
11-06	Statistique des prestations de transports routiers (voyageurs /marchandises).						

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

11

Transports et communications

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Office fédéral de la statistique</i>							
11-07	Statistique des transports publics.	11-57	Développer une procédure de modélisation pour les prestations de transports routiers.				Amélioration de la qualité des données; en collaboration avec le SET. Adaptation en collaboration avec l'OFI.
<i>Office fédéral de l'aménagement du territoire</i>							
11-08	Statistique des installations de transport touristique.			Ct.			Nouvelle année de référence 2000.
<i>Office fédéral des routes</i>							
11-09	Comptage automatique de la circulation routière.	11-58	Comptage suisse de la circulation routière de l'an 2000.				Fréquences, mesures de la longueur et du poids. Ce «comptage ONU» est effectué tous les cinq ans en collaboration avec l'OFS.
<i>Office fédéral de l'aviation civile</i>							
11-10	Statistique du trafic aérien, fret aérien inclus.						Travaux de révision.
<i>Service d'étude des transports (Secrétariat général DETEC)</i>							
11-11	Statistique des transports routier et ferroviaire de marchandises à travers les Alpes.	11-59	Préparer l'enquête principale sur les transports routier et ferroviaire de marchandises à travers les Alpes (2004).				Enquête annuelle. Collaboration avec d'autres services fédéraux et cantonaux. Collaboration avec d'autres services fédéraux et cantonaux ainsi qu'avec la France et l'Autriche. Périodicité: tous les 5 ans.
		11-60	Enquête-pilote sur les transports combinés de marchandises (2002).				
		11-61	Statistique des distances parcourues par le trafic routier privé (PEFA 2000).				Réalisation de l'enquête en l'an 2000.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

11

Transports et communications

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Service d'étude des transports (Secrétariat général DETEC)</i>							
		11-62	Statistique du trafic voyageurs à travers les Alpes et la frontière suisse (2001).				Travaux de préparation. Réalisation de l'enquête en l'an 2001. Collaboration avec l'OFS et d'autres services fédéraux ou cantonaux.
		11-63	Enquête auprès des véhicules étrangers sur le transport routier transfrontalier de marchandises (2003).				Préparation. Réalisation de l'enquête en 2003. Collaboration avec l'OFS et l'AFD.
		11-64	Effectuer le microrecensement de l'an 2000 consacré au comportement en matière de transports.	GR (Ct.)			Préparation et exploitation en collaboration avec l'OFS. Périodicité: tous les 5 ans.
<i>Office fédéral de la communication</i>							
		11-65	Introduction d'une statistique des télécommunications.				Enquête annuelle à partir de 1999 (année de référence: 1998); enquête obligatoire selon la loi sur les télécommunications (LTC).
<i>Bureau pour la prévention des accidents</i>							
11-12	Statistique des enfants victimes d'accidents.						Relevé annuel auprès d'une sélection d'hôpitaux.
11-13	Taux d'utilisation de la ceinture de sécurité et du casque de protection.						Relevé annuel.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Monnaie, marchés financiers et banques

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Banque nationale suisse</i>							
12-01	Statistique des bilans des banques.	12-51	Réaliser une enquête sur les crédits alloués aux petites et moyennes entreprises.				Dès 2001.
		12-52	Développer une statistique des flux de crédits.				
		12-53	Réaliser une enquête trimestrielle sur les produits dérivés.				Dès 2000.
12-02	Statistique des comptes de pertes et profits des banques.	12-54	Réaliser une nouvelle enquête sur les fonds de placement.				Dès 2000.
12-03	Statistique des chiffres d'affaires réalisés avec les titres.						
12-04	Indicateurs du marché financier.	12-55	Remplacer le rendement moyen d'obligations fédérales par la courbe indiquant la structure des taux d'intérêt.				Dès 2000.
12-05	Enquête sur les taux d'intérêt.	12-56	Etendre la statistique des taux d'intérêt à ceux des opérations de l'actif du bilan.				Dès 2001.
12-06	Calcul de l'indice du cours de change.	12-57	Réviser l'indice des cours du change.				Intégration de l'EURO et de nouveaux espaces économiques. Dès 2000.
12-07	Statistique des émissions.						
12-08	Statistique des effectifs du personnel des banques.						Mesure des effectifs du personnel selon les critères de la statistique de l'emploi dès l'an 2000.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

13

Sécurité sociale et assurances

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
13-01	Prévoyance professionnelle (statistique des caisses de pensions).						Réalisation de l'enquête selon le concept actuel jusqu'en 2000 (enquête bisannuelle).
		13-51	Révision totale de la statistique de la prévoyance professionnelle.				Extension notamment des données personnelles. Collaboration avec l'OFAS. Dès 2002.
13-02	Inventaire des prestations sociales allouées en fonction des besoins.			Ct. (Com.)			Actualisation et extension; intégration entre autres des grandes villes.
13-03	Statistique de l'aide sociale – statistique des bénéficiaires de l'aide sociale.			Ct. (Com.)			Passage à une activité courante.
		13-52	Statistique financière de l'aide sociale.	Ct. (Com.)			Etablissement et consolidation sur la base des données des finances publiques. Dès 2000.
		13-53	Elaborer des scénarios et des indicateurs dans le domaine de la prévoyance vieillesse.				Utilisation du modèle actuel et poursuite de son développement en collaboration avec l'OFAS. Dès 2000.
		13-54	Effets des prestations d'assurance et des prestations sociales sur le niveau de vie et les revenus des ménages.				Exploitation des sources de données existantes (enquêtes auprès des ménages) et d'autres données personnelles. Développement d'indicateurs appropriés. Dès 2001.
		13-55	Analyse des effets de la LAMal – pluridisciplinaire.				Concerne également la statistique de la santé. En collaboration avec l'OFAS. Dès 2000.
		13-56	Elaborer des comptes globaux de la sécurité sociale.				Etablissement d'un système en tenant compte des normes internationales. Développement d'indicateurs de prestations. Dès l'an 2000.
		13-57	Développer des indicateurs de la pauvreté.	GR (Ct.)			Etablissement de rapports réguliers par l'exploitation tout d'abord des sources de données existantes (enquêtes auprès des ménages).

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

13

Sécurité sociale et assurances

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Office fédéral de la statistique</i>							
		13-58	Travaux conceptuels préliminaires pour une statistique des allocations familiales.				
		13-59	Elaborer des rapports sur la sécurité sociale.	Ct.			Mise en place d'un système d'information en collaboration avec l'OFAS et d'autres services ainsi que des organisations internationales.
<i>Office fédéral des assurances sociales</i>							
13-04	Statistique de l'AVS, incluant la statistique des prestations complémentaires (PC) et des revenus professionnels.			(Ct.)			
		13-60	Adapter la statistique à la 10 ^e révision de l'AVS et aux révisions des PC.				
		13-61	Adapter la statistique en vue de la 11 ^e révision de l'AVS.				Travaux préparatoires.
13-05	Statistique du régime des allocations pour perte de gain (APG).						
13-06	Statistique de l'assurance-invalidité (AI).			(Ct.)			
		13-62	Etendre la statistique de l'AI.				Entre autres, statistique des incidences et statistique des mesures individuelles.
		13-63	Etablir une statistique de la participation aux coûts d'infrastructure des institutions sociales.				
13-07	Statistique de l'assurance-maladie.						Données des caisses maladie. Assurances privées v. OFAP.
		13-64	Adapter la statistique de l'assurance-maladie aux nouvelles dispositions légales.				
		13-65	Etablir une statistique des données administratives.				Coordination avec 13-13.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

13

Sécurité sociale et assurances

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régio- nali- sation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Office fédéral des assurances sociales</i>							
13-08	Statistique du budget de l'assurance-accidents obligatoire.	13-66	Statistique des primes d'assurance-maladie et des réductions de primes.	Ct.			
<i>Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents</i>							
13-09	Statistique de la CNA / Statistique des accidents des assureurs LAA.			Ct.			CNA + SSAA.
<i>Secrétariat d'Etat à l'économie</i>							
13-10	Statistique de l'assurance-chômage.			Ct.			Implémentation d'une banque de données statistiques.
<i>Office fédéral des assurances privées</i>							
13-11	Statistique des institutions d'assurance privées en Suisse.						Adaptations ponctuelles dans le cadre du rapport annuel sur les institutions d'assurance privées (assurance-vie, assurance-dommages, réassurance).
<i>Concordat des assureurs maladie suisses</i>							
13-12	Statistique de la compensation des risques.						
13-13	Statistique des cas de maladie (assurance de base selon la LAMal).						Coordination avec 13-65.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Santé 14

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
14-01	Statistique des établissements de santé (non hospitaliers inclus).						Poursuivre le développement: introduction de la statistique des coûts par cas et des données inhérentes aux soins.
		14-51	Réviser la statistique des établissements de santé hospitaliers (soins intramuros).	Ct. (GR)			Révision nécessaire en raison de la LAMal et de la nouvelle péréquation financière.
		14-52	Préparer et réaliser le microrecensement sur la santé de 2002.	GR			3 ^e enquête suisse sur la santé (ESS).
14-02	Statistique des naissances.			Com.	14-101	Statistique de l'état de santé des nouveau-nés.	
14-03	Statistique des causes de décès.			Com.			
14-04	Statistique des coûts et du financement de la santé (statistique de synthèse).						Adaptation aux normes internationales et extension dans le cadre de l'analyse des effets de la LAMal.
		14-53	Statistiques des soins ambulatoires et des soins à domicile.	Ct.			En rapport avec les effets de la LAMal. Collaboration avec l'OFAS. Remplace 14-59 à partir de 2001.
					14-102	Statistique de la charge que représentent les frais de santé pour les ménages.	
14-05	Statistique du traitement et de l'assistance ambulatoires dans le domaine de l'alcool et de la drogue (SAMBAD).						
		14-54	Révision totale des statistiques dans le domaine de l'alcool et de la drogue (statistique harmonisée de l'aide aux personnes souffrant de dépendances).	Com.			Uniformisation des différentes statistiques fédérales. Concerne: OFS, OFSP, ISPA. Résultats dès 2002.
14-06	Les professions et l'emploi dans le domaine de la santé.			Ct.			Adaptations aux résultats de l'ESPA, du RE et du RFP.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Santé 14

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Office fédéral de la statistique</i>							
		14-55	Développer une statistique des personnes handicapées.	GR			Rapports réguliers sur la situation des personnes handicapées. Motion du 15 août 1997 du CN. Dès 2002.
		14-56	Développer une statistique des cancers - registre des tumeurs.	Com.			Motion Cavalli, CN, du 24 juin 1998. Registre suisse des tumeurs établi sur la base des registres régionaux. Dès 2001.
		14-57	Réviser les classifications médicales.				Adaptations des classifications prescrites par l'OFS. Dès l'an 2000.
		14-58	Mettre en place un observatoire de la santé.	Ct.			Création d'un système d'information en collaboration avec l'OFSP, l'OFAS, les cantons et des organisations internationales. Motion Borel, CN, du 10 décembre 1998.
<i>Office fédéral de la santé publique</i>							
14-07	Sentinella: relevé permanent des maladies infectieuses de l'être humain.			Ct.			
14-08	Statistique des personnes professionnellement exposées aux radiations.						
14-09	Statistique nationale des traitements à la méthadone.			Ct.			Sera remplacée dès 2002 par la «statistique harmonisée de l'aide aux personnes souffrant de dépendances» (cf. 14-54).
<i>Office fédéral des assurances sociales</i>							
		14-59	Statistique des soins à domicile (organisations d'utilité publique du secteur privé).	Ct.			Extension future de cette statistique au secteur public. Coordination avec 14-53.
<i>Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies</i>							
14-10	Comportement des écoliers suisses en matière de santé.						Statistique périodique dans le cadre de l'Union européenne.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions
Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)
Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

15

Formation et science

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
15-01	Statistique des élèves et des étudiants.			Com.			
15-02	Statistique du corps enseignant et du personnel du domaine de l'éducation.			Com. *			
15-03	Statistique des examens finaux et des diplômes.			Ct. (Com.)			
15-04	Statistique du coût et du financement de l'éducation.			Ct. *			
15-05	Statistique de la formation continue.			GR			Sur la base de l'ESPA (v. 3-52).
		15-51	Développer un observatoire de l'éducation et de la science.		15-101	Statistique des prestations de formation des entreprises.**	Un concept est élaboré de concert avec les services concernés.
					15-102	Créer un compte satellite pour l'éducation et la science.	
15-06	Indicateurs de l'enseignement.			Ct.			
15-07	Indicateurs «Science et Technologie».						
15-08	Statistique de la recherche et du développement (R-D).	15-52	Réaliser les enquêtes sur la R-D selon un nouveau concept.				Enquête exhaustive avec pour années de référence 2000 et 2002 (administrations publiques, hautes écoles).
		15-53	Développer des indicateurs de la société de l'information.		15-103	Enquête 2002 sur la R-D dans le secteur privé.**	
		15-54	Passage des études (hautes écoles) à la vie professionnelle.	Ct.			Projet commun à : OFS, OFES, OFFT, seco, CDIP, CUS, ASOU.
					15-104	Transition au niveau du degré secondaire II.**	

* Pour le secteur tertiaire: les hautes écoles / ** Travaux conceptuels seulement; la réalisation du projet n'est pas assurée.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

15

Formation et science

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Office fédéral de la statistique</i>							
		15-55	Mesure des compétences des jeunes de 15 ans (PISA). (projet de l'OCDE).	(Ct.)			Trois enquêtes principales sur les compétences en lecture, en mathématiques et en sciences naturelles. Rythme trisannuel (2000, 2003, 2006).
					15-105	Mesure des compétences des adultes (ILSS).**	
					15-106	Prévisions dans le domaine de l'éducation.**	
<i>Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie</i>							
15-09	Baromètre des places d'apprentissage.			Régions de la CDIP			
<i>Centre de recherches conjoncturelles EPF Zurich</i>							
		15-56	Enquête spéciale sur l'avenir de la Suisse. - transfert de connaissances (formations et emplois du FNR). - qualifications (l'avenir du marché du travail).				Nouveaux thèmes relatifs au panel des entreprises du KOF. Année de référence: 2000. Année de référence: 2001.
<i>Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports / Commission pour les examens pédagogiques des recrues</i>							
15-10	Examens pédagogiques des recrues (EPR).						Transformation du système EPR en une enquête auprès des jeunes adultes.
<i>Institut de la propriété intellectuelle</i>							
15-11	Statistique des brevets.						

** Travaux conceptuels seulement; la réalisation du projet n'est pas assurée.

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

16

Culture, conditions de vie et sport

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
16-01	Elaboration de rapports sur l'égalité des sexes (principe constitutionnel).	16-51	Système de rapports sur les conditions de vie; indicateurs des conditions de vie.	GR			Rapports sur la situation d'importants groupes de population et sur d'autres thèmes actuels. Collaboration à des enquêtes auprès des ménages (ESPA, ESS, ERC, PSM). Dès 1999.
							Voir aussi LSF, art. 3, al. 2d.
		16-52	Panel suisse de ménages (PSM) «Demain la Suisse». Enquête et exploitation statistique; intégration dans la statistique publique.				Collaboration entre l'OFS, le Fonds national suisse et l'Université de NE. Séries de sondages entre 1999 et 2003.
		16-53	Etablir des indicateurs sur le travail non rémunéré; compte satellite.	GR			Sur la base de l'ESPA (rythme trisannuel; v. 3-52). Evaluation monétaire. Dès 2000.
					16-101	Enquête auprès des ménages sur «l'emploi du temps».	Expertise concernant la réalisation d'une enquête simplifiée; réalisation éventuelle d'une enquête pilote. V. aussi Motion Goll du 21 décembre 1999.
16-02	Statistique des dépenses publiques en faveur de la culture.			Ct.			En collaboration avec l'OFC.
16-03	Statistiques des équipements culturels.			Ct.			Bibliothèques, cinémas, théâtres, musées, etc. En collaboration avec l'OFC.
16-04	Statistiques des médias (presse, radio, télévision, cinéma).						

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

16

Culture, conditions de vie et sport

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régio- nali- sation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la culture							
16-05	Statistique du cinéma (distribution des films).	16-54	Elaborer un concept de statistique culturelle (statistique de synthèse).				Documents de base de l'Université de Lausanne. Dernier projet similaire datant de 1992. Collaboration avec l'OFS.
		16-55	Réaliser une enquête sur le thème du congé-jeunesse.				Révision de la statistique du cinéma.
Office fédéral du sport							
16-06	Statistique J+S.	16-56	Application d'un concept de statistique du sport.				Adaptation de la statistique J+S (J+S 2000).

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions
Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)
Com: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Politique 17

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
Office fédéral de la statistique							
17-01	Exploitation statistique des votations fédérales.			Com.			
					17-101	Contribution aux analyses VOX.	
17-02	Statistique des élections au Conseil national.			Com.			
		17-51	Compléter la statistique des élections au Conseil national par une statistique du panachage.	Com.			
					17-102	Statistique du panachage au niveau des individus.	

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

18

Finances publiques

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Administration fédérale des contributions</i>							
18-01	Statistique de l'impôt fédéral direct.			Com.			Enquête exhaustive, enquête par sondage; revenus, produits des impôts et quote-part par habitant par commune.
18-02	Statistique de la charge fiscale.			Com.			
18-03	Statistique de la taxe sur la valeur ajoutée: chiffres d'affaires et produit de l'impôt.						
		18-51	Préparer l'enquête suisse sur la fortune (année de référence 2003).	Ct.			Tous les 6 ans; concerne les personnes physiques.
<i>Administration fédérale des finances</i>							
18-04	Statistique des finances publiques.			Ct. (Com.)			En collaboration avec l'OFS et les cantons.
		18-52	Adapter la ventilation fonctionnelle aux normes internationales.				
18-05	Statistique des acquisitions.			Ct. (Com.)			
<i>Direction pour le développement et la coopération</i>							
18-06	Statistique de l'aide au développement.						Prestations d'organisations privées incluses.
<i>Administration fédérale des douanes</i>							
18-07	Statistique de l'impôt sur les huiles minérales.						

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

19

Droit et justice

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Office fédéral de la statistique</i>							
19-01	Statistique de l'aide aux victimes d'infractions.			Ct.			Finalisation du projet et commencement du relevé courant.
19-02	Statistique policière de la criminalité.			Ct.			Application de la conception révisée et création d'une banque de données. En collaboration avec l'OFP.
19-03	Statistique de la détention préventive.			Ct.			
		19-51	Etendre la statistique de la détention préventive et d'autres formes de détention provisoires.	Ct.			
19-04	Statistique des condamnations pénales.			Ct.			
19-05	Statistique des condamnations pénales de mineurs.			Ct.			
					19-101	Statistique des procédures pénales.	
					19-102	Statistique des sanctions usuelles.	
					19-103	Statistiques comparatives sur la récidive.	
19-06	Statistique de l'exécution des peines.			Ct.			
19-07	Statistique du travail d'intérêt général.						
		19-52	Réalisation d'une statistique de l'exécution de peines sous surveillance électronique.	Ct.			
19-08	Actualisation du catalogue des établissements pénitentiaires.			Ct.			
		19-53	Mise en place d'une statistique de la probation.	Ct.			
					19-104	Etudes sur l'activité d'enregistrement statistique.	

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions

Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)

Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Droit et justice

19

Code	Activités courantes	Code	Projets 2000-2003	Régionalisation ¹⁾	Code	Projets ajournés	Remarques
<i>Office fédéral de la statistique</i>							
		19-54	Développer ultérieurement le projet d'enregistrement pénal des étrangers.	Ct.			Standardisation des données.
		19-55	Elaborer un système d'indicateurs de la fonction et de l'efficacité des mesures d'assistance et de surveillance des condamnés (indicateurs de la criminalité).	Ct.			

¹⁾ GR: résultats disponibles au niveau des grandes régions
Ct.: résultats disponibles au niveau des cantons et en principe des grandes villes (et donc également des GR)
Com.: résultats disponibles au niveau des communes (et donc également des autres unités territoriales)

Programme statistique pluriannuel 1999–2003

Annexe 3



Abréviations

AFC	Administration fédérale des contributions
AFD	Administration fédérale des douanes
AFF	Administration fédérale des finances
ASOU	Association suisse pour l'orientation universitaire
BNS	Banque nationale suisse
BPA	Bureau pour la prévention des accidents
CAMS	Concordat des assureurs maladie suisses
CC/CSC	Centrale de compensation et caisse suisse de compensation
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
ChF	Chancellerie fédérale
CNA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
CUS	Conférence universitaire suisse
DDC	Direction du développement et de la coopération
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
DFAE - DP	Département fédéral des affaires étrangères / Direction politique
FAT	Station fédérale de recherches en économie et technologie agricole
FNP	Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage
IFAEPE	Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux
IPi	Institut fédéral de la propriété intellectuelle
ISPA	Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies
KOF/EPFZ	Centre de recherches conjoncturelles EPF Zurich

OFAC	Office fédéral de l'aviation civile
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFAM	Office fédéral de l'assurance militaire
OFAP	Office fédéral des assurances privées
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFAT	Office fédéral de l'aménagement du territoire
OFC	Office fédéral de la culture
OFCOM	Office fédéral de la communication
OFE	Office fédéral des étrangers
OFEFP	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
OFEG	Office fédéral des eaux et de la géologie
OFEN	Office fédéral de l'énergie
OFES	Office fédéral de l'éducation et de la science
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
OFJ	Office fédéral de la justice
OFL	Office fédéral du logement
OFP	Office fédéral de la police
ODR	Office fédéral des réfugiés
OFROU	Office fédéral des routes
OFS	Office fédéral de la statistique
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OFSP0	Office fédéral du sport
OFT	Office fédéral des transports
OVF	Office vétérinaire fédéral

PFPD	Préposé fédéral à la protection des données
RFA	Régie fédérale des alcools
seco	Secrétariat d'Etat à l'économie
SET	Service d'étude des transports (Secrétariat général DETEC)
SP	Services du Parlement
SSAA	Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (LMA)
S+T	Office fédéral de la topographie
USP	Union suisse des paysans

N° de commande:
192-0300

Commandes:
032 713 60 60 Fax: 032 713 60 61

Prix:
Fr. 10.–

ISBN 3-303-00205-3